



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

**MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION**

(Photo 1)

Visite du musée de l'histoire de l'immigration au palais de la Porte Dorée

Ce jour supplémentaire du 29 février nous a permis de faire une sortie très bien organisée par Reine Margueritte dans le 12^e arrondissement de Paris, Porte Dorée, c'est-à-dire à l'orée du bois de Vincennes. Nous nous sommes d'abord retrouvés à 21 pour un agréable déjeuner au restaurant C'STERS CAFE.



(Photos 2)

Puis, nous étions attendus à 28, dont 8 Anafacem, par notre guide, à 14h 15 au Palais de la



(photo 3 & 4)

Porte Dorée, monument construit à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de 1931, devenu en 2007 le Musée national de l'Histoire de l'Immigration. La nouvelle exposition mise en place au printemps 2023 est structurée par une frise chronologique de 10 grandes dates. Outre les textes explicatifs, elle présente de nombreuses photos et quelques objets.

En 1685, première date clé, a lieu la publication du « Code noir » édité par le roi comprenant les règles applicables aux esclaves. Entre 1642 et 1848, 1,4 million d'Africains seront vendus comme esclaves dans les colonies françaises des Antilles. Les mutineries au cours des traversées de l'Atlantique sur les « négriers » n'étaient pas rares. Des filets étaient installés le long des bastingages pour empêcher les esclaves de sauter à l'eau. Compte tenu des risques, l'embauche des équipages était difficile. Ainsi, la signature des contrats s'opérait souvent à la dernière minute (la veille de l'appareillage) avec des individus fortement enivrés et récupérés dans les débits de boisson.

Toujours en 1685, la révocation de l'Édit de Nantes provoque l'émigration de 200 000 protestants français vers les pays du nord et de l'est de l'Europe.



(Photo 5)

Puis, en 1789, la transformation du royaume en république attire des immigrants intéressés par ce lieu de liberté. En 1793, la première abolition de l'esclavage a peu d'effet.

Avec Napoléon, s'exprime sa méfiance des étrangers. Le code civil redéfinit les conditions d'accès à la naturalisation, dont être domicilié sur le territoire depuis au moins dix ans. Mais l'exigence de soumission aux obligations militaires conduit les immigrants à opter plutôt pour le statut de « l'admission à domicile » conférant des droits civils pour une durée déterminée.

En 1848 c'est la 2^e abolition de l'esclavage. Dans la première moitié du 19^e siècle, la France est le premier pays d'immigration en Europe.

À la fin du 19^e, l'immigration prend en France une nouvelle ampleur : Belges dans les filatures, les mines et les villes industrielles du Nord, ouvriers à Paris sur les chantiers lancés par le préfet Haussmann, Italiens pour la construction des chemins de fer du midi, mais aussi des élites venant d'Europe ou d'horizons plus lointains. Toutefois, les crises économiques provoquent une augmentation de la xénophobie. En août 1914, la surveillance est renforcée. Entre 1914 et 1918, un million de coloniaux et étrangers sont recrutés pour soutenir l'effort de guerre. Une logique de racisme s'applique jusque dans l'enrôlement : les Africains considérés comme plus forts physiquement sont envoyés sur le front, alors que les Asiatiques sont embauchés dans les usines d'armement. En 1917 sont créées les premières cartes d'identité destinées aux étrangers qui font l'objet de suspicion. De jeunes enfants sont déportés en France (sans leurs parents) pour y travailler dans des conditions très difficiles. Concernant l'immigration polonaise, outre les diverses vagues d'exilés politiques, on note l'immigration économique qui a eu lieu après la première guerre mondiale, suite à la convention signée en 1919 entre l'État français et la Pologne pour pallier le manque de bras.



(Photos 6, 7, 8 & 9)

D'ailleurs, d'autres pays furent sollicités. Entre cette période et l'époque actuelle, le pourcentage d'étrangers dans la population française a évolué de 7 % à 10 %.

En 1932, une loi de « préférence nationale » limite l'accès au marché du travail. Toutefois, la



France devient terre de refuge pour les populations des pays voisins en proie au fascisme : Allemagne, Italie, Espagne. Mais, en 1940, le régime de collaboration les conduit en prison et les juifs sont déchus de leur nationalité. Les nazis dénigrent les étrangers entrés dans la résistance.

Dans les années 60, arrivent des immigrés portugais fuyant le régime de Salazar. En 1962, un million de pieds noirs rentrent en métropole suite à l'indépendance de l'Algérie.

Pendant les 30 Glorieuses et le redressement économique, il y a beaucoup de travail pour les immigrés mais les logements manquent. Des cités ouvrières sont alors construites.

(Photo 10)

Les années 70 sont encore riches en événements liés à l'immigration : circulaires Marcellin-Fontanet sur les conditions d'obtention d'un titre de séjour, violences racistes en 73, arrêt de l'immigration économique par J. Chirac en 74, accueil de 130 000 réfugiés, issus du Vietnam, du Cambodge et du Laos, en 75, arrêt Gisti sur le regroupement familial en 1978.

En 1983 se développent des mobilisations culturelles en faveur des immigrés. Actuellement, en Europe, le traité de Dublin définit la gestion de l'administration de l'accès des immigrants qui repose sur 5 pays seulement, ce qui est insuffisant.

Cette exposition montre bien l'évolution des immigrations en France et le changement des approches sociales et culturelles sur l'esclavage, la colonisation et l'intégration des populations étrangères. À ceux qui avaient besoin de se détendre un peu après cette visite, passionnante mais très dense, je leur ai conseillé de se rendre au sous-sol du Palais afin d'admirer les collections vivantes de l'aquarium tropical réparties dans 84 bassins !

Anne Fournier



(Photos 11 & 12)

Crédits photos :
2, 5, 6 et 8 : Maurice Imbard
1, 3 et 4: Reine Margueritte
7,9, 11 et 12 : Anne Fournier

Légendes :
Photo 10 : « l'affiche rouge »

